



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

paiement des pensions

Question écrite n° 17148

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le décalage qui existe entre le prélèvement mensuel de l'impôt et le versement des retraites, qui pénalise les personnes retraitées. En effet, alors que les retraites ne sont versées que le douzième jour du mois, l'arrêté ministériel du 11 août 1986 prévoit que le prélèvement des impôts intervient le huitième jour de chaque mois. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre afin de résoudre cette situation qui sanctionne les retraités.

Texte de la réponse

Les dates de prélèvement actuelles pour la mensualisation ne sont effectivement pas adaptées à la situation financière de tous les contribuables et notamment des retraités : le prélèvement mensuel, le 8 du mois, n'est pas en adéquation avec la situation des pensionnés du régime général qui représentent près de la moitié des pensions servies dans l'ensemble des régimes de sécurité sociale, dont les comptes bancaires sont crédités entre le 10 et le 13 du mois. Le décalage entre ces deux dates peut ainsi susciter la facturation d'agios bancaires, et, le cas échéant, détourner cette population du prélèvement mensuel. C'est la raison pour laquelle sur proposition du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire, dans le cadre du programme « Pour vous faciliter l'impôt », le décret n° 2003-787 du 21 août 2003 visant à décaler du 8 au 15 du mois la date du prélèvement mensuel a été pris. Cette mesure sera effective à compter du 1er janvier 2004.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17148

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 2003, page 3094

Réponse publiée le : 22 septembre 2003, page 7276